

Novembre 2021

Vaccination à domicile

Madame, Monsieur,

La vaccination contre la Covid-19 protège de la maladie : les personnes vaccinées ont moins de risques de contracter le virus et de développer une forme grave. De plus, le vaccin limite aussi la transmission du virus d'une personne à une autre. Vous disposez de plusieurs possibilités vous faire vacciner :

- Dans les centres de vaccination de Belfort, Grandvillars, Montbéliard, Audincourt, Pont de Roide et Héricourt ;
- Auprès d'un médecin, d'un pharmacien, d'un infirmier libéral ou dans un laboratoire d'analyses médicales;
- Par un dispositif mobile allant à la rencontre du public sur certains lieux de vie.

(Pour en savoir plus : <https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/covid19-ou-se-faire-vacciner-en-bourgogne-franche-comte>)

Si vous n'êtes pas encore vacciné, l'Agence régionale de santé (ARS), en collaboration avec la commune de Chaux, vous propose qu'un professionnel de santé vienne à votre domicile pour vous vacciner grâce à une simple prise de rendez-vous.

→ Si vous souhaitez bénéficier de cette vaccination à domicile, merci de renseigner les informations ci-dessous afin que nous puissions vous contacter pour une prise de rendez-vous durant le mois de novembre.

NOM Prénom

Adresse

Numéro de téléphone

Nom et numéro de téléphone de la personne à contacter pour la prise de rendez-vous (si elle est différente du volontaire) :

Merci de transmettre ces informations à votre mairie via les coordonnées suivantes :

1 rue Saint Martin – 90330 CHAUX

mairie.chaux90@wanadoo.fr

Téléphone CCAS 06 82 35 68 19